

Atelier

● Comment conforter et pérenniser l'emploi culturel ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

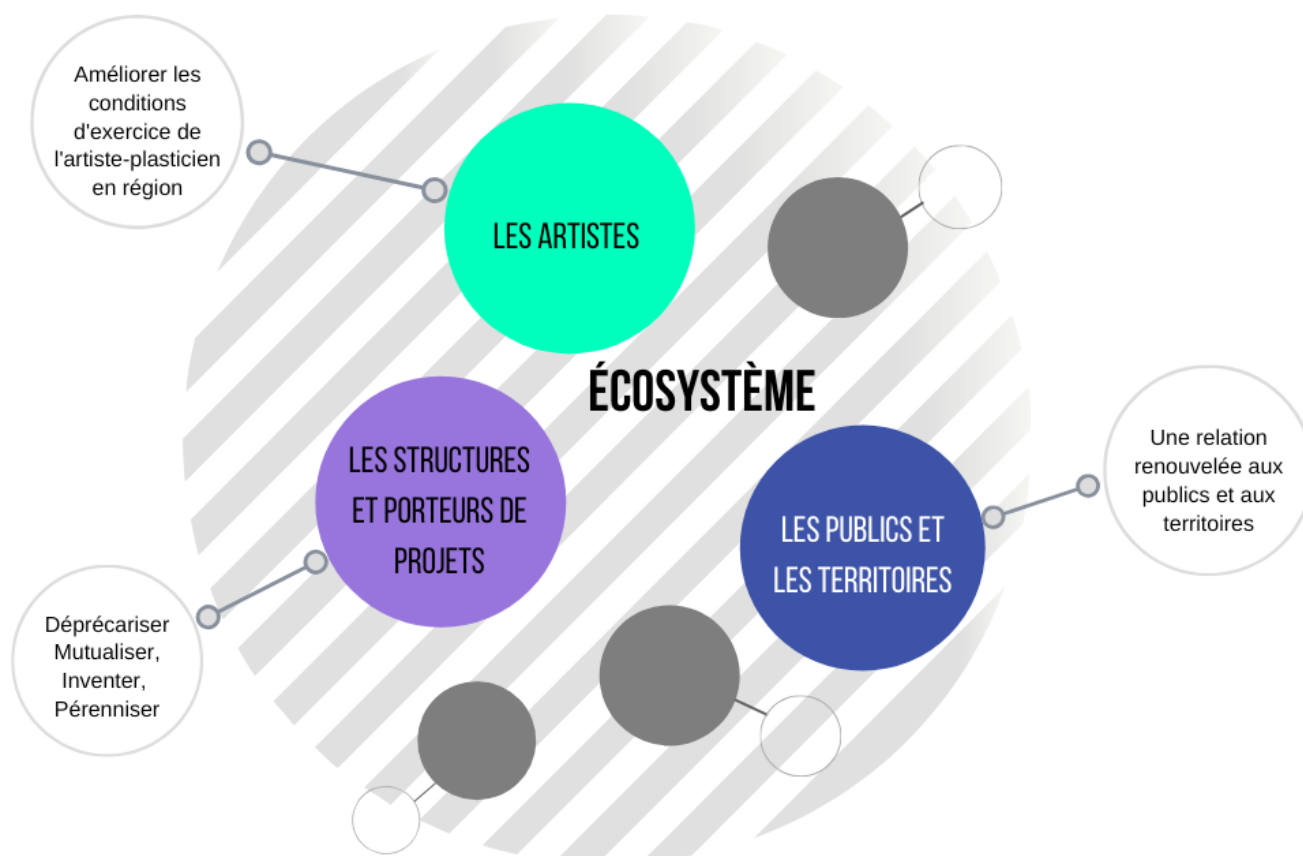
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier



↳ Où et quand ?

- MORBIHAN · Galerie Le Lieu, Lorient · 17 juin 2019

↳ Modératrice

- Virginie Lardière · co-reponsable · Agence amac, Nantes

↳ À propos

Quels nouveaux cadres et formats de travail, plus adaptés au système actuel ? Comment mieux structurer les activités et professions artistiques et culturelles ? Comment rendre accessible la ressource professionnelle et connaître ses droits ? L'objectif de ce groupe de travail est de dresser un état des lieux de l'emploi dans le secteur culturel et d'apporter des éléments d'éclairage, à travers différents prismes (réglementations, statuts, moyens humains, parité hommes-femmes...).

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- État des lieux de l'emploi culturel en région ;
- Structurer et réglementer les professions et les rémunérations ;
- Créer un cadre administratif et social plus solide ;
- Améliorer les conditions de travail ;
- Mieux informer sur la profession et le secteur d'activité

↳ Constats & questions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- On observe une fragilisation des emplois et des difficultés à pérenniser les postes ainsi qu'à créer de nouveaux emplois = manque de moyens financiers et humains récurrent ;
- La mutualisation d'emplois est difficile entre les structures : les cadres et les dispositifs ne sont pas suffisamment adaptés ;
- Les missions actuelles ont déjà du mal à être menées par les acteurs :

il y donc une difficulté à lancer de nouvelles actions ou à innover au sein des structures ;

- Conséquence du manque de moyens : les artistes sont directement impactés (refus pour la réalisation de projets, manque de disponibilités ou de temps pour l'accompagnement, etc.) = création d'un cercle vicieux ;
- Au niveau politique : il y a un manque de connaissance et de sensibilisation auprès des élus, des métiers du secteur des arts visuels et de leurs spécificités

↳ Idées & propositions

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Grille et charte éthique : mettre en place une grille tarifaire par activité/métier ainsi qu'une charte listant les principes éthiques de travail avec les artistes et professionnels indépendants (→ exemples : réglementation du secteur arts visuels/art contemporain au Québec ; Charte de DCA, association française de développement des centres d'art contemporain) ;
- Création d'une structure-ressource en région : un bureau de l'information + un bureau des actions. Cela permettrait aux artistes et professionnels du secteur d'être davantage en lien avec les organisations professionnelles existantes et de décroiser les réseaux (syndicats, FRAAP - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, a.c.b - art contemporain en Bretagne, etc.) ;
- Mettre en place des États généraux des arts visuels (sur le modèle des États généraux de la Culture) : pour mieux se connaître, mieux échanger et faire évoluer les pratiques ;
- Valoriser l'écosystème auprès des élus (pas seulement les élus à la Culture) via : la formation, la diffusion de données et d'informations, des rencontres ou voyages de sensibilisation avec les acteurs du territoire ;
- Création d'un groupement d'employeurs en arts visuels dont l'objectif est la mutualisation de l'emploi ;
- Adapter les dispositifs publics déjà existants et reconnaître la valeur du collectif d'artistes pour que les acteurs concernés soient soutenus dans leurs projets

↳ Participant.e.s

○ LORIENT / 17 JUIN 2019

- Simon Augade · artiste
- Tugdual De Bonviller · artiste
- Violaine Fayolle · artiste
- Fanny Gingreau · coordinatrice · Artothèque-galerie Pierre Tal-Coat, Hennebont (56)
- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes (44)
- Sylvain Le Corre · artiste
- Emilie Teulon · responsable des expositions et pédagogique · Galerie Le Lieu, Lorient (56)

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.